

La concertation culturelle locale : un allié incontournable pour la vitalité culturelle de nos quartiers



**Mémoire présenté par Voies culturelles des faubourgs dans le cadre des audiences publiques
sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030 de la Ville de Montréal**

Déposé à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports lors d'une intervention, le vendredi 15 novembre 2024

SOMMAIRE

03 PRÉAMBULE

04 VOIES CULTURELLES DES FAUBOURGS

05 NOS PRINCIPALES ACTIONS

06 NOS RÉACTIONS

10 NOS RECOMMANDATIONS

17 REMERCIEMENT

PRÉAMBULE

Dans le cadre du projet de *Politique de développement culturel 2025-2030* proposé par le Service de la culture de la Ville de Montréal, Voies culturelles des faubourgs, le regroupement culturel de l'Est de Ville-Marie souhaite apporter à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports, sa lecture, son analyse, mais aussi ses questionnements quant au présent projet.

Ayant collaboré avec l'*Alliance des Tables montréalaise de concertation culturelle* ainsi que le Quartier culturel des Faubourgs, notre organisme est également cosignataire de leurs mémoires respectifs. Le mémoire qui vous est présenté dans les pages suivantes témoigne des principaux enjeux que Voies culturelles des faubourgs, au regard de ses 23 ans d'expertise en concertation culturelle dans l'Est de Ville-Marie, souhaite apporter à la commission.

VOIES CULTURELLES DES FAUBOURGS

Fondé en 2001, Voies culturelles des faubourgs regroupe une diversité de personnes et d'organismes qui œuvrent dans le milieu des arts et de la culture. L'organisation rassemble plus d'une cinquantaine de membres, incluant des artistes, des diffuseurs, des compagnies de création, des organismes communautaires, des commerces et des institutions publiques. Son territoire d'action recouvre la moitié Est de l'arrondissement de Ville-Marie. Ses limites vont de la rue Sanguinet (Ouest) au chemin de fer Canadien Pacifique (Est), de la rue Sherbrooke (Nord) au fleuve St-Laurent (Sud). Ce territoire est reconnu comme ayant l'une des plus grandes concentrations d'artistes et de compagnies créatives de tout le Canada.

Voies culturelles des faubourgs contribue au développement collectif de ses membres en faisant des arts et la culture un vecteur de développement essentiel des différents quartiers du Centre-Sud. Son rayon d'action se situant principalement dans le Quartier culturel des Faubourgs, dans le Village ainsi que dans le Quartier Latin.

Pour renforcer les dynamiques collectives, l'organisme crée des espaces d'échanges et de maillages entre ses membres et les différents acteurs de développement social et économique territoriaux, et notamment avec le réseau communautaire, l'administration publique, les regroupements de commerçants. Voies culturelles des faubourgs coordonne et facilite la réalisation de projets communs de diffusion de la culture et des arts dans le Centre-Sud.

Lieu de réflexion, de sensibilisation et de concertation, Voies culturelles des faubourgs contribue à assurer la cohérence du développement culturel sur tout son territoire d'action. L'organisme porte régulièrement les enjeux culturels de ses membres et de son territoire auprès des décideurs publics et privés. Dans le but d'assurer la présence, la vitalité et le potentiel transformateur des arts et de la culture dans le Centre-Sud, l'organisme appuie, en toute solidarité, les efforts de ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux transversaux de développement territorial¹.

1 - Extrait du document de travail sur la vision de Voies culturelles des faubourgs, telle qu'en cours d'élaboration dans la *Planification stratégique 2025-2030 de l'organisme*.

NOS PRINCIPALES ACTIONS

Le principal mode d'action de Voies culturelles des faubourgs s'incarne dans la mise sur pied et le développement d'activités de sensibilisation au dynamisme culturel de proximité. Au cours de la dernière décennie, nos activités, toutes gratuites et dirigées vers les citoyens de l'Est de l'arrondissement de Ville-Marie, nous ont permis de rejoindre des milliers de personnes. Voici quelques exemples de ces différentes interventions :

► NUIT AUX FLAMBEAUX

Depuis 2015, nous organisons une série de parcours guidés de découvertes culturelles, dans le cadre du festival Montréal en lumière. Au cours de nos neuf dernières éditions, nous attirons une moyenne de 120 festivaliers et leur donnons accès, de manière exclusive, à différents lieux de culture des quartiers du Centre-Sud.

► SOMMETS ARTS ET CULTURE

En 2013, 2017 et 2021, nous avons tenu des consultations avec les différents acteurs de notre communauté autour des enjeux touchant les arts et la culture dans le Centre-Sud. Ces trois Sommets ont permis d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les nombreux acteurs de notre quartier pour contribuer au développement culturel du territoire.

► QUARTIER CULTUREL DES FAUBOURGS

Depuis 2023, en étroite collaboration avec l'arrondissement de Ville-Marie, nous avons déployé le 2e quartier culturel de Montréal, quelques 20 ans après le lancement du Quartier des spectacles. Ce tout nouveau Quartier culturel des Faubourgs se fonde sur un plan d'action quinquennal (2021-2026), élaboré par l'arrondissement de Ville-Marie suite à des consultations publiques. Il en résulte la mise sur pied d'un comité de gouvernance impliquant les principales parties prenantes du quartier, que ce soit des artistes, des organismes culturels, des lieux de diffusion, des commerces, des organismes communautaires ainsi que des citoyens. Ce comité valorise la multiplicité des expertises afin de faciliter le développement territorial de la culture.

► FESTIVAL DES FAUBOURGS

Depuis 2024, Voies culturelles des faubourgs est partenaire d'une initiative conjointement menée avec les principaux lieux de diffusion autour de rue Ontario : Espace Libre, Prospero, Écomusée du fier monde, Maison de la culture Janine-Sutto, Cabaret Lion d'or et Usine C. Cette initiative a permis de réaliser, en août 2024, la première édition du Festival des Faubourgs, seul festival entièrement déployé dans l'Est de Ville-Marie.

NOS RÉACTIONS SUR LE PROJET DE POLITIQUE

1. Point forts

D'entrée de jeu, nous tenons à saluer le travail du Service de la culture et de la Ville de Montréal, quant à ce projet de *Politique de développement culturel 2025-2030*. Si elle soulève quelques interrogations et mériterait d'être bonifiée, il importe de souligner les grandes forces et les nouveaux acquis que cette Politique mettrait en place.

D'abord, le projet de Politique place au cœur de ses principes directeurs la **transversalité et la concertation**. En tant qu'organisme de concertation culturelle local, nous nous réjouissons que la Ville de Montréal reconnaisse que la concertation constitue un des « facteurs de réussite essentiels [agissant] comme leviers pour ancrer la culture dans le développement du territoire de Montréal. » (p.23)

Pour Voies culturelles des faubourgs, la reconnaissance de l'importance de la concertation comme l'un des piliers de l'ancrage territorial de la culture et de son impact positif dans la relation entre les citoyens et les instances municipales, est un signal majeur que la Ville de Montréal souhaite renforcer les structures de concertation à tous les niveaux.

Dans la même veine, la volonté d'**Impliquer la population et les partenaires locaux dans le développement culturel de leur territoire** **objectif 2** ne peut qu'être saluée. En tant qu'organisme dédié au regroupement et à la concertation d'actrices et d'acteurs culturels locaux depuis 23 ans, nous saluons la position adoptée par le Service de la culture et la Ville de Montréal de faciliter la « [...] synergie locale entre toutes les parties prenantes et d'inclure la parole citoyenne aux réflexions sur la vision de la culture dans la ville. » (p.29)

Ensuite, la Politique propose de placer en tête de liste l'**intégration de la culture et la mise en valeur du patrimoine dans le développement de projets d'aménagements, d'habitation et de mobilité** **objectif 1**. Nous sommes ravis que le Service de la culture et la Ville de Montréal considèrent cet objectif comme leur priorité première. À nos yeux, cela indique une forte volonté de renforcer les synergies de proximité et la concertation des parties prenantes locales, notamment en implantant « [...] une démarche de vitalité culturelle des quartiers impliquant les arrondissements et les populations locales ainsi que les secteurs économique, communautaire et scolaire. » (p.28)

À l'échelle du territoire que nous couvrons, qui inclut le district Sainte-Marie, l'un des trois projets pilotes des QIR, nous nous réjouissons que la Politique mentionne à juste titre le programme QIR comme un exemple d'actions probantes et pertinentes pour l'atteinte de cet objectif.

1. Point forts (suite)

De plus, nous voyons d'un bon œil la « **création d'un indice pour mesurer et illustrer la vitalité culturelle sur le territoire** » (p.28). Combiné à l'indice d'équité des milieux de vie, ce nouvel outil recèle un fort potentiel pour réduire les vulnérabilités des différents quartiers en leur apportant des solutions pensées et réalisées directement avec les communautés impliquées dans la démarche de vitalité culturelle.

Enfin, dans un regard plus macroscopique, l'**objectif 9** nous apparaît comme une incroyable main tendue vers le milieu touristique afin de renforcer le positionnement du tourisme culturel dans l'offre montréalaise. Visant à **Mettre l'accent sur des activités culturelles hivernales et nocturnes**, cet objectif représente un nouvel acquis dans la stratégie de développement culturel de la Ville. Embrassant pleinement les conditions météorologiques comme une opportunité de rapprocher la culture des publics, locaux et extérieurs. De plus, cette approche facilitera une plus grande intégration des différents quartiers montréalais à l'offre touristique globale. À terme, cela permettra de décroiser et d'élargir les zones touristiques établies.

2. Points à éclaircir

À travers ce projet de Politique, notre compréhension se trouve confrontée à d'importants questionnements. Ceux-ci concernent surtout le manque de clarté entourant des pans de la Politique, mais aussi les moyens qui seront mis en œuvre pour atteindre certains objectifs. Nos grandes interrogations portent principalement sur cinq points.

→ Premièrement, la Politique propose la « création d'un indice pour mesurer et illustrer la vitalité culturelle sur le territoire » **objectif 1**. Par essence, Voies culturelles des faubourgs ne peut que saluer cette initiative. Toutefois, la proposition demeure floue. Comment ce nouvel indice veillera-t-il à ne pas impacter sur la vulnérabilité globale d'un quartier ? Serait-il possible que cet indice vienne masquer l'importance des enjeux sociaux de certains quartiers ?

À titre d'exemple, est-ce que le district Sainte-Marie, mieux loti que d'autres en matière d'installations culturelles, mais identifié par la Ville de Montréal comme un des trois quartiers prioritaires des QIR, se verrait directement pénalisé par la création d'un indice qui risquerait de gommer certains de ses enjeux les plus cruciaux, tels que l'enclavement territorial, la circulation de transit et la cohabitation sociale ?

→ Deuxièmement, il nous paraît nécessaire que l'**objectif 2** de la Politique précise de quelle manière « [...] le Service de la culture renforcera la Stratégie de soutien à la vitalité culturelle des quartiers » (p.29). En tant qu'acteur de soutien à la vitalité culturelle dans l'Est de Ville-Marie, nous sommes directement interpellés par ce sujet. Et nous souhaiterions que la Ville détaille plus amplement ce point, puisque des modes de concertation sont déjà bien implantés dans certains quartiers de Montréal.

→ Troisièmement, nous nous interrogeons sur la mise en place de l'**objectif 5**, à savoir **Consolider la présence des lieux de création et de diffusion sur le territoire**. Ainsi, l'objectif précise que « des solutions structurantes seront déployées pour maintenir cette présence à Montréal [et que cela sera fait] en collaboration avec les partenaires de la Ville » (p.32). Au vu de la liste d'actions énumérées en lien avec l'**objectif 5**, nous restons sur notre faim. Au nom de l'importante présence d'ateliers d'artistes dans le territoire que nous couvrons, nous aurions souhaité que la Politique soit plus loquace en matière de stratégies envisagées pour consolider, notamment, la présence des lieux de création. La position stratégique occupée par l'Est de Ville-Marie, où la proximité au cœur de diffusion culturel de la Ville se combine à une certaine abordabilité des ateliers, nous incite à en attendre davantage de la Politique en ce domaine.

2. Points à éclaircir (suite)

→ Quatrièmement, la Politique entretient une grande confusion en ce qui concerne l'**objectif 13**, à savoir de **Mobiliser les grands partenaires du développement culturel**. Ainsi, le titre de l'objectif donne littéralement à penser que seuls les grands partenaires seront mobilisés. À la lumière du premier paragraphe, la Politique affirme toutefois que « Montréal compte user de son leadership et faire un travail essentiel de mobilisation auprès de toutes les parties prenantes du développement culturel. » (p.46) Ces deux affirmations étant pour le moins antinomiques.

Malheureusement, parmi les exemples d'action en cours et à venir, la contradiction revient en force, puisqu'il est suggéré la « mise en place d'une instance de gouvernance inspirée du modèle de l'alliance Montréal, Métropole culturelle, réunissant les grands partenaires culturels, économiques et touristiques ainsi que les paliers de gouvernement qui soutiennent la culture ».

Est-ce dire que les partenaires de plus modeste taille, qu'ils soient des organismes culturels ou des compagnies créatives, pourront trouver leur place dans cette mobilisation ou en seront-ils tout bonnement exclus ?

En tant que regroupement culturel de l'Est de Ville-Marie, nous croyons fermement que l'ensemble des partenaires de l'écosystème culturel montréalais doivent être mobilisés dans cette version actuelle de **Montréal, Métropole culturelle**. Le même **objectif 13** générant, par ailleurs, de fortes attentes en affirmant que « la concertation et le partage d'une vision commune sont nécessaires pour renforcer la portée et le succès de nos actions à long terme. » (p.46) À ce titre, nous serions grandement déçus que cette mobilisation ne concerne que les grands partenaires.

→ Cinquièmement, nous souhaitons soulever une interrogation quant à l'une des applications de l'**objectif 15**, en lien avec le positionnement de Montréal comme ville de festivals. À cet effet, la Politique mentionne qu'un « travail sera effectué sur la pérennité des festivals et l'optimisation du déploiement des festivals dans le domaine public » (p.49).

Bien que nous soyons en faveur d'une plus grande optimisation du déploiement de l'offre festivalière, nous rappelons que celle-ci ne peut se réaliser sans une concertation préalable des milieux de vie dans lesquels les festivals seront relocalisés, en tout ou en partie.

En gardant à l'esprit le récent exemple du **La Tulipe**, nous sommes d'avis que pour faciliter le bon voisinage et réduire les plaintes de bruit potentielles, des consultations avec les citoyens devraient être systématiquement tenues dans le cadre de ces relocalisations partielles ou complètes de festivals à l'extérieur de leurs sites d'installation naturelle. Autrement, cette application de l'objectif 15 pourrait donner l'impression aux citoyens et aux usagers d'un quartier qu'on ne tiendrait pas compte de leurs voix.

NOS RECOMMANDATIONS

En tant que regroupement culturel de l'Est de Ville-Marie, nous souhaitons présenter trois recommandations à la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports. Chacune de ces recommandations constitue soit une réponse spécifique aux lacunes que nous voyons dans le présent projet de Politique ou une piste de réponse face aux interrogations que nous avons soulevés dans la précédente section.

1. Reconnaître et financer adéquatement les tables de concertation culturelle locales

Établi comme l'un des principes directeurs du présent projet de Politique, la concertation est considérée comme un des « [...] leviers pour ancrer la culture dans le développement du territoire de Montréal. » (p.23) À l'échelle des quartiers, la concertation culturelle locale agit comme un socle pour renforcer les dynamiques existantes de vitalité culturelle. À l'image des identités montréalaises, la concertation culturelle locale est une mosaïque qui se décline de manières différentes en fonction de l'histoire, de l'identité, des mouvements sociaux ou du dynamisme artistique des quartiers.

Cependant, chaque organisme porteur d'une mission de concertation culturelle locale est victime du même contexte : le financement de ces structures est inconstant et dépend entièrement des capacités budgétaires des arrondissements. Si Voies culturelles des faubourgs peut se targuer d'avoir d'excellentes relations avec l'arrondissement de Ville-Marie et de bénéficier d'un soutien financier annuel, d'autres tables ne bénéficient pas du même contexte favorable.

Ainsi, en quelques 23 années d'existence, notre organisme a vu se développer plusieurs projets de concertation culturelle dans d'autres quartiers de Montréal, avec des résultats malheureusement inconstants. Certaines tables, comme la nôtre et celle de Villeray-Parc-Extension, ont pu négocier des ententes tripartites avec leur arrondissement et le Conseil des arts de Montréal. Ces financements demeurent toutefois incertains, puisqu'ils doivent être renouvelés à chaque année, générant une précarité sur les ressources humaines et le bon fonctionnement de ces tables.

Notons au passage que seul Voies culturelles des faubourgs est actuellement en mesure d'avoir des employés à temps plein pour assurer sa mission. Un financement complémentaire de l'arrondissement de Ville-Marie pour le développement du Quartier culturel des Faubourgs permettant d'ailleurs de stabiliser l'équipe à plus d'une personne à temps plein.

1. Reconnaître et financer adéquatement les tables de concertation culturelle locales (suite)

D'autres tables, comme l'**Espace culture de Saint-Michel** depuis 2005, le **Comité culture de la Table de développement social de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est** (2007-2017) ou **Comité activité physique, loisir et culture (APLC) de La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve** sont des composantes de tables de quartiers ou de CDC. Par essence, elles sont dépendantes des priorités que se donne chaque quartier et de programmes de financement tels que la RUI, appelée à disparaître.

Il y a également le **Corridor culturel** qui, depuis 2021, génère une forme de concertation dans Griffintown. Son financement est subordonné à celui de l'organisme qui le chapeaute, soit MR-63. Une autre table, soit le **Regroupement arts et culture Rosemont-Petite-Patrie** a dû se dissoudre en 2019 après 12 ans d'existence, faute de continuité dans son financement local. Enfin, il existe des entités, comme la **Table Arts & Culture de Notre-Dame-de-Grâce**, le **Comité de concertation culturelle d'Outremont** ou la **Table de réflexion et d'actions interculturelles de Lachine de Concert'Action Lachine** qui fonctionnent partiellement, voire en totalité, sur l'implication bénévole de ses membres.

En l'absence de reconnaissance à d'autres paliers de gouvernement, ces tables sont très dépendantes du financement municipal, lequel demeure très variable. Conséquemment, la plupart des tables peinent à déployer pleinement leurs missions de concertation culturelle locale.

Reconnaître et financer adéquatement les tables de concertation culturelle locales enverrait un signal fort de la Ville envers les autres paliers de gouvernement. De plus, cette reconnaissance et ce financement s'inscriraient en parfaite cohérence avec l'un des principes directeurs identifié par le Service de la culture dans l'actuel projet de Politique, soit la concertation, laquelle agit comme l'un des « facteurs de réussite essentiels [...] pour ancrer la culture dans le développement du territoire de Montréal. » (p. 23)

Piste proposée (recommandation 1)

Conscient du contexte financier difficile dans lequel s'inscrit notre recommandation, il nous apparaît urgent que la Ville de Montréal adopte une taxation des panneaux publicitaires géants. D'après Culture Montréal, porte-étendard de cette idée, une telle taxation permettrait d'injecter dans le développement culturel approximativement cinq millions de dollars supplémentaires à chaque année².

La part du financement supplémentaire qui pourrait être attribué aux organismes de concertation culturelle locale se chiffrerait à environ 800 000\$ annuellement. Il garantirait ainsi un financement stable et adéquat aux huit entités actuellement existantes pour déployer leur mission de concertation culturelle locale.

2 - Les panneaux publicitaires géants à Montréal, Étude commandée par Culture Montréal, 2020, p. 28

2. Reconnaître l'ensemble des quartiers culturels de Montréal

En 2013, le conseil municipal de la Ville de Montréal adoptait le *Plan de mise en œuvre des quartiers culturels*³. Quelques années plus tard, le déploiement des quartiers culturels constituait l'un des trois chantiers transversaux de la Politique de développement culturel 2017-2022. Depuis, le concept a quasiment disparu de l'actuel projet, où il n'apparaît que deux fois.

Peut-être en raison de la pandémie, ce n'est qu'en 2023, soit après le cycle couvert par la précédente politique, que les premiers nouveaux quartiers culturels développés en partenariat avec leurs milieux ont vu le jour. Comme toutes démarches ancrées dans la consultation des parties prenantes locales, le développement de quartiers culturels s'inscrit dans la durée. Les consultations avec les milieux de vie renforçant l'apport qualitatif des projets.

Cependant, force est de constater que Montréal accuse un profond retard tant par rapport au reste du Canada, que comparativement aux États-Unis. En 2024, on dénombrait plus de 400 quartiers culturels en activité, répartis dans 19 états américains⁴. À titre d'exemple, en Iowa, un état avec une population totale de 3,1 millions de personnes, on ne compte pas moins de 19 quartiers culturels officiellement reconnus⁵.

Quant au Canada, l'outil lancé par le Quartier des spectacles en 2023, dénombre 18 quartiers culturels à travers le pays, dont seulement cinq à Montréal : Mile-End, Vieux-Montréal, Plateau, Quartier des arts du cirque et Quartier des spectacles⁶. Parmi ceux-ci, ce dernier est le seul reconnu comme tel par les instances publiques, les autres existant d'une manière que la typologie qualifie de *naturelle*⁷. De ce nombre, relativement restreint, il serait possible d'ajouter notamment le Village, le Quartier chinois, le Quartier culturel des Faubourgs, le Quartier culturel de Verdun ainsi que la Petite Italie.

Dans une entrevue récente que nous a accordée Erika Hennebury, gestionnaire des programmes stratégiques au *Toronto Arts Council*, celle-ci informait notre équipe que la Ville de Toronto est en attente d'approbation budgétaire pour implanter son programme de quartiers culturels. Selon toutes vraisemblances, cette approbation devrait être votée au mois de mars 2025.

3 - Projet de Politique de développement culturel 2017-2022, p. 53

4 - National Assembly Of State Arts Agencies, https://nasaa-arts.org/nasaa_research/stateculturaldistrictspolicybrief

5 - <https://data.census.gov/profile/iowa?g=040XX00US19> et <https://culture.iowaeda.com/iowa-cultural-entertainment-districts>

6 - D'après <https://carte.gcdn.net>

7 - <https://www.americansforthearts.org/by-program/reports-and-data/toolkits/national-cultural-districts-exchange/cultural-districts-basics>

Piste proposée (recommandation 2)

Tel qu'identifié par le Service de la culture et la Ville de Montréal, l'un des principes directeurs mis de l'avant dans le projet de Politique est la concertation dans le domaine culturel. Ce que le présent projet identifie à juste titre en affirmant que « [...] cette Politique fait le choix de placer le citoyen au cœur de l'action culturelle municipale ». (p. 19)

Pour donner une nouvelle vigueur au projet des quartiers culturels montréalais, nous recommandons un soutien des quartiers culturels en deux volets. D'une part, en développant une reconnaissance de type Appellation d'origine contrôlée où tous les types de quartiers culturels montréalais, du Quartier chinois à la Petite Italie, pourraient être institutionnellement reconnus. Cette certification assoierait la légitimité de ces quartiers culturels pour accroître leur visibilité, pour leurs recherches de financement (structure et projets).

D'autre part, nous souhaitons que le Service de la culture et la Ville de Montréal s'engagent formellement auprès des quartiers culturels pour développer un argumentaire commun et faire des représentations conjointes auprès des Chambres de commerce montréalaises ainsi qu'aux autres paliers de gouvernement afin que ces projets puissent devenir admissibles à un financement plus large.

3. Reconnaître et valoriser spécifiquement la voix citoyenne des artistes/travailleurs culturels

En 2021, d'après le portrait statistique des artistes de Montréal, commandé par Conseil des arts de Montréal à la firme Hill Strategies, notre Métropole comptait 20 900 artistes professionnels, soit une cohorte créative représentant 1,8% de la main-d'œuvre montréalaise. Combiné aux travailleurs culturels, ce nombre monte à 91400 personnes, pour 8% des travailleurs dans l'économie montréalaise. Dans son ensemble, les travailleurs de la culture représentent ainsi plus que la population totale de 10 des 19 arrondissements qui composent la Ville de Montréal⁸.

Actuellement, ce bassin de population fait face à une double fragilisation. D'un côté, comme l'ensemble des citoyens des démocraties occidentales, les travailleurs culturels encaissent les assauts répétés contre les systèmes démocratiques : désinformation à outrance, contestations et tentatives de manipulation des résultats, démobilitation et désillusion. Ces assauts diminuent la perception que nous avons collectivement de notre pouvoir d'agir.

De l'autre côté, les travailleurs culturels vivent une situation qui leur est malheureusement propre, à savoir que leurs conditions de travail sont constamment fragilisées par des coupes budgétaires, coordonnées ou non, à l'un ou l'autre des paliers de gouvernement. Cette situation, qui dure depuis plus de 20 ans, démotive et appauvrit le milieu culturel, en plus de créer un sous-financement structurel, qui échappe aux simples aléas des cycles de croissances et de récessions. À nos yeux, les travailleurs culturels comptent parmi les plus grandes victimes des iniquités exacerbées actuellement dans nos systèmes.

Dans ce contexte de double fragilisation, il importe de valoriser la parole, l'expertise et le travail propre des travailleurs culturels à la vie citoyenne. En tant qu'acteurs de premier plan de la culture, il nous paraît nécessaire de reconnaître les voix spécifiques des artistes et des travailleurs culturels pour la vitalité démocratique de notre Métropole. En ce sens, le projet de Politique reconnaît déjà que « [l]es artistes jouent un rôle essentiel dans l'enrichissement de notre société et leur travail doit être reconnu à sa juste mesure. » (p.43) Nous applaudissons à cette volonté du Service de la culture ainsi que de la Ville à tout mettre en œuvre pour valoriser la diversité et le travail essentiel des travailleurs du milieu culturel.

Piste proposée (recommandation 3)

Nous sommes d'avis que la valorisation de la voix citoyenne des artistes et des travailleurs culturels doit s'effectuer en deux temps. D'une part, il est essentiel de leur réserver des sièges dans toutes les instances municipales de consultations citoyennes. Incidemment, pour mettre en valeur la qualité d'expertise apportée par les acteurs du milieu culturel, des compensations financières devraient leur être systématiquement accordées.

8 - Population totale et superficie des arrondissements de Montréal et des villes liées, Statistique Canada, recensement de 2021

Piste proposée (recommandation 3) suite

Nombre de ces personnes œuvrant à leur compte, une compensation financière permettrait de reconnaître non seulement la valeur de leurs compétences, mais aussi de compenser le temps qu'elles choisiraient d'investir pour la collectivité plutôt que pour l'avancement de leurs pratiques. Réserver systématiquement des sièges pour les artistes et les travailleurs culturels dans toutes les instances municipales contribuerait également à briser l'isolement dont plusieurs se disent victimes hors des moments de diffusion.

D'autre part, il importe de protéger la liberté d'expression des artistes et des créateurs de la culture, pour qu'il soit « [à] l'abri de toutes formes de censure ou de pressions [...] » (p.24). De manière récente, le cas de La Tulipe, qui a suscité une mobilisation autant de la part du milieu culturel que des instances municipales, nous rappelle les formes de pression ou de censure que les artistes et créateurs peuvent subir à notre époque.

À nos yeux, l'administration municipale devrait réviser son cadre réglementaire pour réduire les censures potentielles et existantes qui peuvent entraver la production et la diffusion artistique dans l'espace public. Cette révision réglementaire cadrerait parfaitement avec le 5e principe directeur identifié par l'actuel projet de Politique, soit la Liberté d'expression artistique et intellectuelle. (p.24)

MERCI !

Nous tenons à remercier la Commission sur la culture, le patrimoine et les sports de la Ville de Montréal pour la tenue de ces audiences publiques sur le projet de Politique de développement culturel 2025-2030. À nos yeux, de telles audiences sont nécessaires pour la santé et la vitalité démocratique de notre ville.

Dans un contexte de difficultés structurelles pour le milieu des arts et de la culture, à toutes les échelles et dans tout le pays, ces audiences publiques sont d'autant plus appréciées qu'elles permettent de sensibiliser nos concitoyen.ne.s ainsi que les élu.e.s de tous horizons politiques à l'importance cruciale que revêt la culture dans le développement économique et social de notre Métropole.



2349 Rue de Rouen, bureau 2.111
Montréal, Québec H2K 1L8

+1 (514) 526-2787

www.voiesculturelles.qc.ca

[Facebook](#) [Instagram](#) [LinkedIn](#)

Novembre 2024, Montréal